

**E.P.T. Grand-Orly  
 Seine Bièvre**  
 Arrivé le  
 06 FEV. 2019

	Pour	Contre
Président		
Cabinet		
DG		
DGA FI & Com. pub.		
DGA RH & Moy gén.		
DGA Esp. pub.		
DGA Dev. Ter	<input checked="" type="checkbox"/>	
DGA Pro. Ter		
DGA Cult. Sport, Patrim. Bât.		
SG		

EPT 12  
 KDK A1901314 KFK  
 Reçu le 06/02/2019

SERVICE URBANISME  
 RB /NC/MAT/ 19.023  
 LRAR 1A 156 423 3030 9  
 Affaire suivie par Mme Tailliez  
 matailliez@longjumeau.fr

Monsieur Michel Leprêtre, Président  
 Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine  
 Bièvre  
 Tour Orix  
 16, avenue Jean Jaurès  
 94600 Choisy-le-Roi

04 FEV. 2019

Longjumeau, le

Monsieur le Président,

J'accuse réception de la transmission du projet de modification du Plan local d'urbanisme de la commune de Savigny-sur-Orge prescrit par l'arrêté n°A2018-321 en date du 30 novembre 2018.

C'est avec le plus grand intérêt que nous avons regardé votre projet, qui en l'état ne présente pas de dispositions ayant une incidence particulière pour la commune de Longjumeau.

J'ai donc le plaisir de vous informer de notre avis favorable à votre projet de modification du Plan local d'urbanisme de Savigny-sur-Orge.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes cordiales salutations.

*Bien à vous,*



Rémi Béтин  
 Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme,  
 des Transports et de la Ville connectée